

Commission cantonale fribourgeoise de la  
Loterie Romande (culture + social)  
Rue du Centre 12 - CP 152  
1752 Villars-sur-Glâne 1  
Tél. 026 465 17 20  
fribourg@soutien-lorofr.ch  
www.soutien-loro.ch



17 février 2025

Communiqué de presse  
(3'728 signes)

## 20,5 millions en faveur de l'utilité publique dans le canton de Fribourg en 2024

La Commission cantonale fribourgeoise de la Loterie Romande (culture et social) a attribué, en 2024, des contributions pour un montant de 20,5 millions à 400 associations ou institutions actives dans les domaines qu'elle soutient.

### Répartition des contributions par domaine

La Commission a attribué les montants suivants par domaine :

• Action sociale et personnes âgées	5'059'575.-
• Enfance et jeunesse	2'915'217.-
• Santé et handicap, prévention	2'071'000.-
• Danse, théâtre, musique, chant et créations artistiques	3'045'700.-
• Salles de spectacles	3'147'550.-
• Festivals	1'815'000.-
• Musées, patrimoine, traditions, folklore	1'397'174.-
• Bibliothèques, expositions artistiques	628'775.-
• Formation et recherche	341'000.-
• Environnement	70'500.-
• Promotion, tourisme et développement	14'300.-

La Commission Cantonale Fribourgeoise de la Loterie Romande poursuit son engagement en faveur des associations et institutions œuvrant dans les domaines de la culture, de la santé et du social, avec un soutien financier qui contribue à l'essor de projets significatifs dans le canton. Ses contributions s'ajoutent aux soutiens octroyés directement en faveur de l'utilité publique par le Conseil d'Etat et la Commission LoRo-Sport.

Les contributions octroyées se distinguent dans des domaines variés. Dans celui de l'action sociale et des personnes âgées, la commission a attribué par exemple un montant de 600'000 francs à Pro Senectute. L'association REPER a bénéficié en 2024 d'un montant de 405'000 francs pour ses activités à destination de la jeunesse. Dans le domaine de la culture, de forts soutiens sont octroyés chaque année aux salles de spectacles régionales et de district pour leur saison culturelle avec notamment un montant de 900'000 francs alloué à Equilibre et Nuithonie et 183'750 francs à la salle CO2.

## **Évolution des contributions depuis 10 ans et perspectives futures**

Les contributions attribuées par notre Commission sont passées de 14,7 millions en 2014 à 20,5 millions en 2024 renforçant encore l'impact de la Loterie Romande sur le tissu culturel et social fribourgeois. Si le nombre d'institutions bénéficiaires passant de 377 en 2014 à 400 en 2024 n'a pas connu une évolution exponentielle, les montants octroyés aux associations ont connu des augmentations significatives notamment dans le secteur de l'action sociale et des personnes âgées. Pour les prochaines années, la part des bénéfices de la Société de la Loterie Romande revenant à notre commission devrait connaître une certaine stabilité, voire une diminution en lien avec les récentes modifications prises sur le plan cantonal.

### **À propos de la Commission fribourgeoise de la Loterie Romande :**

A noter que la part des bénéfices de la Loterie Romande revenant au canton est calculée selon le nombre d'habitants et le produit brut des jeux (PBJ) réalisé sur le territoire cantonal. En achetant leurs billets dans le canton de Fribourg, les joueurs contribuent à maintenir le fort engagement de la Commission cantonale de la Loterie Romande en faveur des associations et institutions d'utilité publique de notre canton.

Pour plus d'informations sur les activités de la Commission cantonale de la Loterie Romande, veuillez consulter notre site web <https://soutien-loro.ch/fr/fribourg>.

Contacts:	Maurice Ropraz, Président de la Commission	079/771 43 03
	Secrétariat de la Commission	026/465 17 20

Annexe : liste des bénéficiaires 2024